

**CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DE SAONE-ET-LOIRE (CAUE)
6 Quai Jules Chagot – BP 225
71308 MONTCEAU-LES-MINES CEDEX**

**Rapport du
commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'assemblée générale de l'association CAUE,

- **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAUE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

- **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les charges et produits enregistrés au compte de résultat ont été constatés par le biais d'une revue analytique et de sondages sur pièces, notamment dans le but de valider la séparation des exercices, l'exhaustivité et la réalité des enregistrements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

- **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A MONTCEAU-LES-MINES,

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF,
LE SIX JUIN

AUDITIS

représentée par Sylvain CASTELLANI



Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattaché à la CRCC de Dijon

Bilan

Du 1/01/18 au 31/12/18

AUDITIS
société de
Commissaires aux Comptes

CAUE DE SAÔNE-ET-LOIRE

6 quai Jules Chagot - BP 225

71308 MONTCEAU-LES-MINES Cedex

Poste	Cd	Brut	Cd	Amort. Provision	Net N	Net N-1
ACTIF IMMOBILISE						
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits sim.	AF	7 820,85	AG	7 820,85		
- 205100000 - Logiciels		7 820,85			7 820,85	7 820,85
- 280510000 - Amt. logiciels				7 820,85	-7 820,85	-7 820,85
Fonds commercial	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 766,60	AK	6 766,60		
- 208000000 - SITE INTERNET		6 766,60			6 766,60	6 766,60
- 280800000 - Site internet				6 766,60	-6 766,60	-6 766,60
Avances et ac. / immob. incorporelles	AL		AM			
Immobilisations corporelles						
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP	398 036,94	AQ	345 573,31	1 052 463,63	1 110 183,01
- 213100000 - Construction		165 000,00			165 000,00	165 000,00
- 213101000 - lot gros oeuvre		248 497,41			248 497,41	248 497,41
- 213102000 - lot charpente		66 506,12			66 506,12	66 506,12
- 213103000 - lot serrurerie		44 969,63			44 969,63	44 969,63
- 213104000 - lot menuiseries extérieures		95 224,78			95 224,78	95 224,78
- 213105000 - menuiseries intérieures		82 034,54			82 034,54	82 034,54
- 213106000 - plâtrerie peinture		217 056,55			217 056,55	217 056,55
- 213107000 - lot rev. sols		20 102,85			20 102,85	20 102,85
- 213108000 - lot carrelages		2 819,57			2 819,57	2 819,57
- 213109000 - lot ascenseur		33 683,54			33 683,54	33 683,54
- 213110000 - lot électricité		75 921,32			75 921,32	75 921,32
- 213111000 - lot chauffage		127 041,84			127 041,84	127 041,84
- 213112000 - lot façade		45 503,74			45 503,74	45 503,74
- 213113000 - lot traitement charpente		5 334,16			5 334,16	5 334,16
- 213114000 - lot architecte BE		136 241,09			136 241,09	136 241,09
- 213115000 - LOT SONDAGES		6 284,93			6 284,93	6 284,93
- 213116000 - LOT APPEL D'OFFRES		1 950,15			1 950,15	1 950,15
- 213117000 - LOT BRANCHEMENTS		10 609,31			10 609,31	10 609,31
- 213118000 - LOT GEOMETRE		1 081,05			1 081,05	1 081,05
- 213119000 - LOT DEBLAIEMENT		736,32			736,32	736,32
- 213120000 - LOT TAILLEUR PIERRE		985,00			985,00	985,00
- 213121000 - LOT BUREAU CONTROLE		10 453,04			10 453,04	10 453,04
- 281310000 - Amortissements construction				71 958,00	-71 958,00	-66 458,00
- 281311000 - Amortissement rénovation bâtiment				273 615,31	-273 615,31	-221 395,93
Inst. techn. mat. et out. industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	105 057,91	AU	88 233,80	16 824,11	4 408,91
- 218100000 - Aménagements Divers		288,49			288,49	288,49
- 218101000 - AGENCEMENT		9 603,15			9 603,15	9 603,15
- 218200000 - Achat véhicule		30 900,00			30 900,00	45 928,83
- 218300000 - Mat. Bureau et Info.		34 449,09			34 449,09	34 449,09
- 218400000 - Mobilier		29 817,18			29 817,18	29 817,18
- 281810000 - Amt. Travaux				9 298,83	-9 298,83	-7 504,21
- 281820000 - Amortissement matériel transport				15 300,00	-15 300,00	-45 595,49
- 281830000 - Amt. Mat. Info.				33 817,79	-33 817,79	-32 783,67
- 281840000 - Amt. Mobilier				29 817,18	-29 817,18	-29 794,46
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes sur immob. corp.	AX		AY			
Immobilisations financières						
Participations	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD	58 910,00	BE		58 910,00	58 101,00
- 271000000 - Achat d'action		58 910,00			58 910,00	58 101,00
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH		BI			
Total II	BJ	1 576 592,30	BK	448 394,56	1 128 197,74	1 172 692,92
ACTIF CIRCULANT						
Stock et en-cours						
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances & acomptes versés sur commandes	BV		BW			
Créances						
Clients et comptes rattachés	BX		BY			
Autres créances	BZ	262 324,22	CA		262 324,22	285 018,04
- 448700000 - Produits à recevoir		262 324,22			262 324,22	285 018,04
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
Divers						
Valeurs mobilières de placements	CD	50 811,05	CE		50 811,05	90 599,70
- 508110000 - Tonic croissance C. MUTUEL		50 811,05			50 811,05	90 599,70
Disponibilités	CF	274 359,12	CG		274 359,12	214 844,81
- 512110000 - Société générale		0,16			0,16	100,00

Poste	Cd	Brut	Cd	Amort. Provision	Net N	Net N-1
- 512111000 - Livret A Sté générale		54 829,91			54 829,91	
- 512130000 - Crédit Mutuel		4 632,75			4 632,75	2 193,88
- 515100000 - Caisse Dépôts et Consignations		214 791,30			214 791,30	212 550,93
- 530000000 - CAISSE		105,00			105,00	
Charges constatées d'avance	CH	5 268,50	CI		5 268,50	5 157,55
- 486000000 - Charges constatées d'avance		5 268,50			5 268,50	5 157,55
Total III	C J	592 762,89	CK		592 762,89	595 620,10
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion Actif (VI)	CN					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	CO	2 169 355,19		448 394,56	1 720 960,63	1 768 313,02

AUDITIS
Société de
Commissaires aux Comptes

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	DA		
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB		
Ecart de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG	762,25	762,25
- 106880000 - Réserves diverses		762,25	762,25
Report à nouveau	DH	1 419 730,02	1 425 573,49
- 110000000 - Fonds de réserve associatif		1 419 730,02	1 425 573,49
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-10 667,39	-5 843,47
- 129000000 - Résultat exercice : perte			-5 843,47
Subventions d'investissement	DJ	67 771,26	71 547,00
- 131200000 - Subvention Réhab. Région		67 771,26	71 547,00
Provisions réglementées	DK		
Total I	DL	1 477 596,14	1 492 039,27
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
Total II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
Total III	DR		
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes au. établissements de crédit	DU	124 698,07	143 745,89
- 164200000 - Emprunt achat bâtiment		124 698,07	143 745,89
Emprunts et dettes financières diverses	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 210,32	34 549,26
- 408000000 - Fourn. Fact. Non Parvenues		6 210,32	34 549,26
Dettes fiscales et sociales	DY	69 919,49	69 045,60
- 428200000 - Congés à payer		23 654,00	24 341,00
- 437000000 - Charges - Autres organismes sociaux			418,60
- 438200000 - Charges sur c. payés provisionnés		10 644,00	10 953,00
- 438600000 - Charges sociales à payer		32 283,49	29 681,00
- 448600000 - Charges fiscales à payer		3 338,00	3 652,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		
Produits constatés d'avance	EB	42 536,61	28 933,00
- 487000000 - Produits Constatés d'Avances		42 536,61	28 933,00
Total IV	EC	243 364,49	276 273,75
Ecart de conversion passif (V)	ED		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	EE	1 720 960,63	1 768 313,02

AUDITIS
Société de
Commissaires aux Comptes

Résultat

Du 1/01/18 au 31/12/18

AUDITIS
société de
Commissaires aux Comptes

CAUE DE SAÔNE-ET-LOIRE

6 quai Jules Chagot - BP 225

71308 MONTCEAU-LES-MINES Cedex

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises France	FA		
Ventes de marchandises Export	FB		
Ventes de marchandises Total	FC		
Production vendue France (biens)	FD	171,00	
701000000 - Souscription / Vente		171,00	
Production vendue Export (biens)	FE		
Production vendue Total (biens)	FF	171,00	
Production vendue France (services)	FG		
Production vendue Export (services)	FH		
Production vendue Total (services)	FI		
Montant net du chiffre d'affaires	FL	171,00	
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Subventions d'exploitation	FO	710 683,77	738 113,85
740100000 - Taxe d'aménagement - Part CAUE			326 532,44
741000000 - Subvention Département S&L		450 000,00	173 467,56
741241000 - Participation au salaire EIE		108 000,00	102 360,89
741300000 - Conventions Comcom		17 751,00	11 869,00
741320000 - Subvention Région EIE		107 410,80	107 664,59
744500000 - Aide communication Ademe		9 668,83	5 808,55
745270000 - Convention Communes - collectivités		13 548,80	5 850,00
747200000 - Ass. Techn. Colorisation			520,00
747800000 - Convention de partenariat UR CAUE/P		4 304,34	4 040,82
Reprises sur provisions et amortissements	FP	9 585,87	25 002,34
791000000 - Transfert charges exploit.			24 268,00
791300000 - Transfert charges div. (SS)		9 585,87	734,34
Autres produits	FQ	53 544,24	45 230,00
758100000 - Adhésions		47 579,00	42 850,00
758800000 - Remboursements Divers		5 965,24	2 380,00
Total des produits d'exploitation (I)	FR	773 984,88	808 346,19
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	FS		
Variation de stock	FT		
Achats de matières premières et autres approv.	FU	1 371,17	1 519,00
602210000 - Granulés bois		1 371,17	1 519,00
Variation de stock	FV		
Autres achats et charges externes	FW	114 776,63	151 448,34
604000000 - Prestation de service			300,00
606100000 - Fourn. Non Stock. : Eau Elec Gaz		1 463,07	1 417,65
606110000 - Carburant		4 007,67	2 945,48
606410000 - Fourn. Admin. Bureau		1 656,34	943,38
606800000 - Autres Matières & Fourn.		323,50	273,09
612212000 - Redev. crédit bail photocop. Canon		24 474,23	17 225,11
615200000 - Entretien & Réparation: Locaux		2 901,28	1 133,34
615513000 - Entretien copieurs CANON		226,50	
615520000 - Ent. & Rép. : Installat° Téléphone		516,00	117,00
615580000 - Entretien & Réparat° Divers			364,80
615581000 - Entretien véhicules		5 351,98	2 055,41
615600000 - Maintenance logiciels		2 005,90	1 368,25
616000000 - Primes d'Assurance		3 962,34	3 733,48
618100000 - Documentation Générale		1 673,72	1 562,89
618110000 - Achats subventionnés		9 668,83	5 807,60
618500000 - Frais. Stag. Colloq. Réu. Div.		1 738,86	4 873,14
621410000 - Pers. mis à disposition		16 435,25	80 732,01

AUDITIS
Société de
Commissaires aux Comptes

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N-1
622630000 - Honoraires commissaire aux cptes		3 650,00	3 590,00
622700000 - Honoraires d'avocat		10 944,00	2 124,00
623100000 - Publicité - Annonces		50,00	50,00
623600000 - Travaux d'impression		249,60	
625110000 - Voy. & Dépl. Pers. Perm.		6 457,91	4 077,27
625140000 - Frais dplts administrateurs		2 534,30	3 776,65
625210000 - Déplacements missions		130,60	
626000000 - Frais Post. et Télécom.		4 460,75	3 300,79
628100000 - Concours Divers (Cotisation)		9 894,00	9 677,00
Impôts, taxes et versements assimilés	FX	33 863,76	31 502,50
631110000 - Taxes sur Sal. Pers. Perm.		22 455,00	20 634,00
633300000 - Formation continue		5 704,00	5 560,50
635120000 - Taxes Foncières		5 494,00	5 308,00
635400000 - Droit enregist. et timbre		210,76	
Salaires et traitements	FY	406 554,73	394 987,58
641000000 - Rémunér. Pers. Perm.		398 526,23	391 769,58
641410000 - Indemnités rupture conventionnelle		8 715,50	
642800000 - Provision congés payés		-687,00	3 218,00
Charges sociales	FZ	175 377,21	171 909,05
645100000 - Cotisations URSSAF et POLE EMPLOI		132 817,17	130 386,24
645300000 - Cotisations Ircantec ou Prévoyance		35 986,84	32 290,41
645800000 - Charges sur prov. congés payés		-309,00	1 448,00
647000000 - Autres charges sociales		6 882,20	7 784,40
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sur immo: dotations aux amortissements	GA	61 304,18	65 917,23
681120000 - Dotat° Amt. Immob. Corpor.		61 304,18	65 917,23
Sur immo: dotations aux provisions	GB		
Sur actif circulant: dotations aux provisions	GC		
Pour risques et charges: dotations aux provisions	GD		
Autres charges	GE		
Total des charges d'exploitation (II)	GF	793 247,68	817 283,70
. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	GG	-19 262,80	-8 937,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	GI		
Produits financiers :			
De participations	GJ	809,22	1 147,64
761100000 - Revenus autres titres		809,22	1 147,64
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.	GK		
Autres intérêts et produits assimilés	GL	348,26	
763000000 - Intérêts tonic croissance		211,35	
764000000 - Rev. Val. Mob. Placem.		136,91	
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers (V)	GP	1 157,48	1 147,64
Charges financières :			
Dotations aux amortissements et aux provisions	GQ		
Intérêts et charges assimilées	GR	1 387,81	1 555,60
661000000 - Charges d'intérêts		1 215,26	1 385,85
668000000 - Autres Charges Financières		172,55	169,75
Différences négatives de change	GS		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières (VI)	GU	1 387,81	1 555,60

AUDITIS
Société de
Commissaires aux Comptes

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N-1
I. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	GV	- 230,33	- 407,96
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	GW	-19 493,13	-9 345,47
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion	HA		
Sur opérations en capital	HB	9 275,74	3 705,00
775200000 - prix de cession des immo		5 500,00	
777000000 - Sub investissement virés résultat		3 775,74	3 705,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (VII)	HD	9 275,74	3 705,00
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion	HE	450,00	
671000000 - Ch. except. sur op. gestion		450,00	
Sur opérations en capital	HF		
Dotation aux amortissements et aux provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	450,00	
II. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	HI	8 825,74	3 705,00
Participation des salariés aux résultats (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		203,00
695100000 - Imposit° cpte à terme			203,00
Total des produits (I+III+V+VII) :	HL	784 418,10	813 198,83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X) :	HM	795 085,49	819 042,30
Bénéfice ou perte	HN	-10 667,39	-5 843,47

AUDITIS
Société de
Commissaires aux Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2018

1. RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés au 31 décembre 2018, ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- . indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

- La contribution attribuée par le Département est diminuée de 50 000 euros par rapport à 2017, et s'élève à 450 000 euros ; une partie de la subvention est constituée par la part de 10 % de la Taxe d'Aménagement affectée au CAUE. Une gestion très rigoureuse a donc été nécessaire.
- Le recrutement d'un nouveau directeur a eu lieu et M. LARDIÈRE, Architecte du Patrimoine a pris ses fonctions en juillet.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations et amortissements

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, en fonction de la durée de vie prévue :

- . Logiciels : 1 à 4 ans,
- . Aménagements : 4 ans,
- . Mobilier et matériel de bureau : 3 à 5 ans.
- . Véhicules : 5 ans
- . Bâtiment : 30 ans
- . Gros œuvre : 80 ans
- . Charpente : 60 ans
- . les autres lots varient entre 50 et 4 ans

La dotation aux amortissements, calculée linéairement sur la durée probable d'utilisation des biens, s'établit à **61 304,18 euros**.

3.2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3. Charges constatées d'avance

AUDITIS
société de
Commissaires aux Comptes

5 268,50 euros

3.4. Disponibilités

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les positions des organismes financiers, compte tenu des états de rapprochement.

3.5. Emprunts et dettes

La fraction de l'emprunt à échéance à plus d'un an s'élève à : **106 922 euros**

Le capital de l'emprunt restant dû au 31.12.2018 s'établit à : **124 698 euros**

3.6. Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les différents postes du passif se ventilent en :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés **6 210 euros**

Dettes fiscales et sociales **69 919 euros**

TOTAL 76 129 euros

3.7. Produits à recevoir

Les produits à recevoir inclus dans les différents postes de l'actif se ventilent en :

Taxes et subventions à recevoir **262 324 euros**

3.8. Produits constatés d'avance

Sont composés - de subventions **5 333 euros**

- d'une aide commerciale à la location de copieur **37 203 euros**

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Effectif moyen

Cadres : 9

Employés : 4

Equivalent temps plein : 10,24

CAUE DE SAÔNE-ET-LOIRE
 6 quai Jules Chagot
 71300 MONTCEAU LES MINES

AUDITIS
 Société de
 Commissaires aux Comptes

CRÉDIT BAIL au 31.12.2018 CM CIC

	Terrains	Constructions	Installations Matériel Outillage	Maté riel de trans port	TOTAL
Montant en charge de l'exercice			17 225 euros CM CIC		17 225 euros
Redevances restant à payer			6 754 euros BNP Paribas		6 754 euros
- à un an au plus			34 327 euros		34 327 euros
- à plus d'un an et cinq ans au plus			77 407 euros		77 407 euros
- à plus de cinq ans					
TOTAL			111 734 euros		111 734 euros
Valeur résiduelle à plus d'1 an et 5 ans au plus					